



OFFICE DES SPORTS  
DE RENNES

édito

YVON LÉZIART  
Président de l'Office des Sports



## ► L'évolution du sport : vers des assises du sport rennais

### Dans ce numéro

► p. 1

EDITORIAL : Yvon Léziart

L'évolution du sport : vers des assises  
du sport rennais

► p. 2

INFOS DE L'OFFICE

Sport loisir, sport de compétition,  
de quoi parle-t-on ?

► p. 3

INFOS DE L'OFFICE

Le soutien financier aux  
associations sportives adhérentes

► p. 4

INFORMATION  
AUX ASSOCIATIONS

L'observatoire des  
pratiques sportives

► p. 5

SPORT ET SANTE

Cœur et activité sportive

► p. 6

INFOS DE L'OFFICE

Agenda

L'Office des Sports est souvent perçu comme un lieu où la répartition financière des subventions s'effectue selon des critères que le monde sportif rennais connaît et a intégré. C'est effectivement une tâche de l'Office des Sports confiée par la collectivité locale. Ce n'est pas la seule. L'Office des Sports de Rennes ambitionne de participer à la vie sportive rennais en créant avec les clubs une proximité et une confiance que nous développons par des informations régulières et des contacts directs que nous allons multiplier. L'Office des Sports veut également être un organisme de réflexion sur le monde sportif, sur les activités pratiquées, sur les formes de pratiques et d'une manière générale sur les évolutions du monde sportif. La société se transforme, les pratiques sportives ne restent pas immobiles. Prendre en compte ces évolutions ce n'est pas balayer d'un revers de main les formes de pratiques plus anciennes construites patiemment (il faudrait être sot pour se contenter d'une analyse aussi fruste), c'est seulement se donner les moyens de prendre en considération de manière équitable les évolutions d'un monde sportif dynamique puissamment inscrit dans notre société et notre ville.

L'Office des Sports de Rennes souhaite réfléchir à ces questions avec les acteurs et associations sportives de la ville, grandes et petites.

La réflexion proposée concerne tous ceux qui se sentent intéressés par les pratiques sportives, leur vie et leur développement.

Cette réflexion collective nécessaire ne se fera pas en une journée. Elle exige du temps. Pour engager ces réflexions, qui nous concernent tous, nous prévoyons d'organiser le **5 juin prochain, la première édition des "Assises du Sport Rennais"**. Nous souhaitons que chacun puisse venir dialoguer, interroger, donner son avis sur les questions évoquées précédemment. C'est par ces échanges collectifs que nous avancerons notre réflexion sur le sport à Rennes et ses perspectives de développement.

Y.Léziart  
Président de l'Office des Sports



## ► « Sport loisir, sport de compétition, de quoi parle-t-on ? »

**S**port de compétition, sport de loisir sont des terminologies que l'on retrouve souvent dans les discussions notamment quant on aborde la thématique des subventions. Certains administrateurs souhaitent que cette distinction ne soit pas énoncée en ces termes argumentant que la compétition reste un loisir pour la grande majorité des sportifs. L'appellation de sport compétitif et sport non compétitif serait plus judicieuse. A l'Office des Sports, nous faisons différentes distinctions au sein des pratiquants.

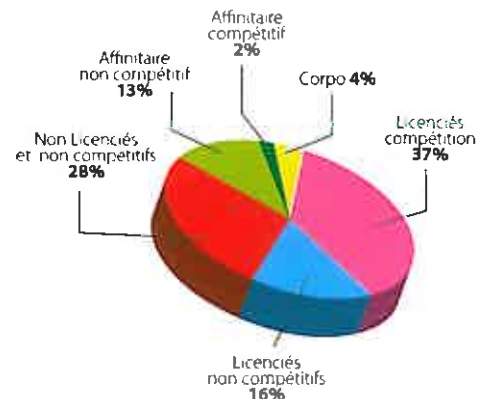
### Des débats ont eu lieu en interne

Quels types de pratique devons-nous accepter. Sous-entendu, quelles sont les associations qui peuvent ou non bénéficier de fonds publics ?

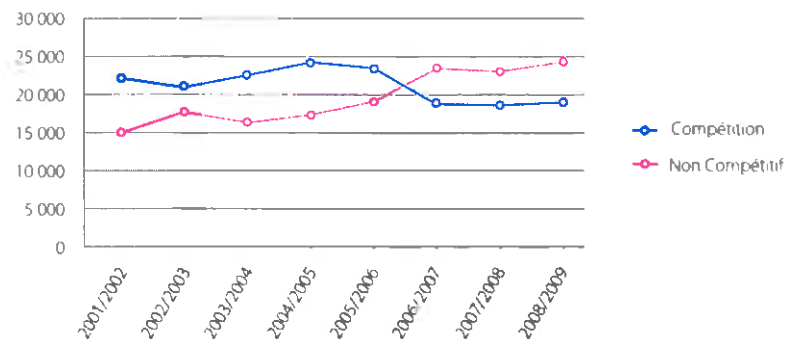
En 2009, un groupe de travail a proposé deux scénarios en conseil d'administration du 30 mars 2009. Ouverture ou non à des associations proposant des activités réalisées en dehors des fédérations. A l'unanimité, le C.A s'est prononcé pour une ouverture (vote indicatif) à la fois pour coller aux réalités de l'évolution du sport rennais \* et aller dans le sens de la politique de la Ville.

\* En 2007 et 2008 18 des 23 nouvelles associations pratiquaient du sport en dehors de toutes fédérations.

Répartition des adhérents en fonction du type de pratique sportive à Rennes



Evolution des effectifs compétitifs et non compétitifs à Rennes



## ► Le point de vue d'une association

*Geneviève Aubry, membre de la Société des Régates Rennaises nous parle de sa vision de la compétition et du loisir.*

### LOISIR

En aviron, la distinction ne se fait pas tellement en terme de compétition ou de loisir (« C'est un faux débat ») mais en terme de pratique régulière et encadrée. Un débutant adulte n'est pas très compétitif mais il pratique une activité qui demande à la fois un encadrement et du matériel adapté.



Cette pratique pour les adultes débutants est encouragée par la fédération Française. Elle a mis en place des randonnées labellisées (sur plusieurs jours) et nous avons, du fait de la faible participation à ces pratiques, perdues notre deuxième étoile du label « Ecole Française d'Aviron ». C'est donc très important et si cette pratique coûte cher aux adhérents (déplacement, hébergement, droits d'engagement), cela a également un coût pour le club : transport du matériel et investissement en matériel et en encadrement. Nous avons du pourtant limiter cette pratique en raison du peu d'aide accordée et pourtant elle répond aux valeurs éducatives et sociales (apprendre une technique, le vivre en groupe, partager un objectif commun...)

### COMPETITION

**Compétition, loisir ... plutôt un état d'esprit !**

Pour ce public, les courses longues distances chronométrées ont été créées car l'expérience a montré que dans les randonnées, certains avaient pour objectif d'être devant alors que d'autres se plaisaient à ramer le mieux possible tout en profitant de la nature. C'est donc un public exigeant que nous avons et avec des motivations très différentes. Leur pratique coûte cher tant en terme de matériel que d'encadrement ; Il est à noter que les bénévoles encadrants se consacrent presque exclusivement à l'accueil des nouveaux adhérents



## ► « Le soutien financier aux associations sportives adhérentes à l'Office des Sports »



**René Lauesdon**  
responsable de la  
Commission  
Subventions Clubs

La convention cosignée entre la ville de Rennes et l'Office des Sports stipule que celui-ci a notamment pour vocation -TITRE I article 2 Alinéa B de la dite convention - de lui proposer la répartition de la subvention globale allouée au sport amateur de la ville. Pour ce faire, l'Office des Sports a élaboré des procédures qui s'appuient sur une grille de critères. Le système actuel qui a été appliqué pour la première fois en 2001 sur la base des activités de la saison 1999/2000 a depuis été réaménagé plusieurs fois pour s'adapter aux diverses évolutions des disciplines : niveaux et formes de pratiques, émergences de nouvelles disciplines.

### Principes généraux

- La ville détermine chaque année le montant global de la subvention allouée
- Le calcul est effectué à partir du dossier d'activités muni des pièces justificatives sportives et administratives. Il peut être déposé à l'Office des Sports à partir de la 2<sup>ème</sup> année d'adhésion conformément à la procédure décrite dans le règlement intérieur de l'Office des Sports
- La valorisation des activités attribue un total de points par discipline et association
- Au final, le montant global de l'enveloppe financière divisée par le nombre total de points fixe une valeur du point chaque année.
- Les jeunes (- 18 ans) sont plus subventionnés que les seniors
- La compétition est mieux valorisée que le loisir

## ► Le soutien financier

A titre de référence, le montant global de la subvention allouée par la ville a été pour 2009 de 1 353 136 euros et généralement la variation annuelle est de + 1,5%.

La subvention est répartie en 2 parties ayant chacune un système de calcul spécifique :

#### FONDS GLOBAUX :

**1 246 821 euros dont**

- Associations civiles et d'entreprises : 1 157 206 euros
- Associations scolaires et universitaires : 47 150 euros
- Haut niveau : 42 465 euros

#### FONDS FINALISÉS :

**106 315 euros dont**

- Animation : 40 605 euros
- Caisse entraide/finales Nationales : 45 000 euros
- Relations internationales en Echanges sportifs : 10 710 euros
- Projets associatifs novateurs : 10 000 euros

Le tableau ci-contre développe les divers paramètres qui entrent dans le calcul des subventions Fonds Globaux des Associations Civiles et d'entreprises ; ce domaine représentant la majeure partie de l'enveloppe municipale.

### « ZOOM » sur la Formule de calcul des subventions Fonds Globaux Civiles et d'entreprises

Les subventions sont calculées pour chaque discipline de chaque association en fonction de plusieurs critères intégrés dans la Formule générale suivante :

$$[(1A \times 1B \times 1C \times 1D) \times 1E] + [(2A \times 2B \times 2C + 2D \times 2E \times 2F) \times 2G]$$

1 <sup>ère</sup> PARTIE DE CALCUL :	2 <sup>ème</sup> PARTIE DE CALCUL :
La valorisation de la discipline	La valorisation des déplacements
<b>1A - Coefficient de Discipline variable de 0,1 à 1 selon les items ci-dessous :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• A1 Statut de la discipline : Olympique ou non</li> <li>• A2 Ancienneté : prise en compte à partir de 10 ans et variable jusqu'à plus de 60 ans</li> <li>• A3 Nombre de licenciés dans la discipline : moins de 25 000 et variable jusqu'à plus 600 000</li> <li>• A4 Nombres de compétitions annuelles : moins de 15 ou plus de 15</li> </ul>	<b>2A - Nombre de sportifs en déplacement dans l'équipe</b>
<b>1B - Coefficient Niveau de pratique : 10 échelons valorisés de 0,055 (sport pour tous loisir senior) à 22 (compétition haut niveau amateur)</b>	<b>2B - Nombre de kilomètres réels accomplis : prise en compte pour les compétitions et ce à partir de l'échelon 2 si plus de 2000kms ou tous les km à partir du 3<sup>ème</sup> échelon.</b>
<b>1C - Nombre d'adhérents (comptabilisés à chaque échelon de la hiérarchie)</b>	<b>2C - Coefficient de déplacement de 0,068</b>
<b>1D - Coefficient d'âges : pour les jeunes (- 18ans) et 0,5 pour les seniors.</b>	<b>2D - Nombre de points attribués à un déplacement longue distance : 45 points</b>
<b>1E - Coefficient Régulateur : 32 dont le but est de réguler l'équilibre entre les 2 parties</b>	<b>2E - Nombre de longues distances réalisées</b>
	<b>2F - Nombres de sportifs concernés par la longue distance</b>
	<b>2G - Coefficient régulateur : 1</b>

# informations

## aux associations (suite)

### ► Retour sur l'observatoire des pratiques sportives

#### RESTITUER, QUESTIONNER ET FAIRE RÉAGIR !

Depuis le numéro précédent (n°37), l'Office procède à une restitution d'un état des lieux de la pratique sportive locale. (Enquête mise en place par le LARES en 2007). Nous rappelons que le choix s'est orienté pour une observation par discipline.

Après le volley-ball, voici donc une restitution sur le basket-ball\* Cette étude est un état des lieux. Il ne prétend pas être exhaustif, mais il a pour objectif de montrer certaines particularités qui doivent permettre de soulever certaines interrogations et de faire réagir les intéressés (associations, ville)

## Exemple 2 : Le basket-ball à Rennes

8 associations sur 16 ont répondu à l'enquête LARES de 2007, soit 1 159 personnes sur 1855, soit 63% de réponses. (Un document de 10 pages est disponible sur notre site internet)

#### ► LE BASKET : UNE PRATIQUE TRÈS PRÉSENTE À RENNES

Discipline olympique, le basket-ball est la 4<sup>ème</sup> activité la plus importante à Rennes en terme quantitatif avec ses 1 855 adhérents. Rennes se situe dans un département important : le 7<sup>ème</sup> au niveau national avec 13 780 adhérents et ses 124 clubs\*.

\*Source Office des Sports Subvention 2008

#### ► QUELQUES CHIFFRES

- La moitié des associations ont plus de 100 adhérents.
- Abandon de la pratique : Le basket est très pratiqué par les jeunes (58% ont moins de 18 ans)
- Cela pose la question de l'abandon de la pratique chez les seniors.
- A signaler que les 11-15 ans représentent environ 30% et les 16-18 ans 12%.
- Malgré un bon niveau chez les femmes, la pratique féminine est inférieure à Rennes par rapport à l'échelle nationale (33% pour 39%)
- Légère diminution des effectifs : -2,4% en moyenne sur les 8 dernières années. + importante chez les adultes
- Pas d'équipe de haut-niveau chez les masculins.
- Début de mutualisation chez les masculins : fusion des sections du CPB, création de l'Union Rennes basket 35 (joueurs de l'Avenir et de RPA)

#### NOUS ATTENDONS VOS RÉACTIONS !

Ce constat de corrélation entre le lieu d'habitation et la proximité du lieu de pratique est-elle valable pour les autres disciplines ?

Réagissez en nous contactant par courrier ou par mail !

**Vous avez envie de dynamiser votre activité lors d'actions particulières (écoles, quartiers, événements...), CONTACTEZ-NOUS !**

Nous pouvons vous mettre en relation avec des agents municipaux de la direction des sports interlocuteurs sur certaines actions ou bien sur certains secteurs géographiques.

Exemple avec le groupe de spéléologie de Rennes qui nous a sollicité et à qui nous avons proposé une

rencontre avec Lilien Robert responsable à la DS sur le secteur du Nord-est. Résultat de cette rencontre, une action aura lieu avec une vingtaine d'habitants du quartier de Maurépas à la mi-avril dans le quartier et un final à Saülges (Mayenne) avec une expérience de spéléologie grandeur nature.

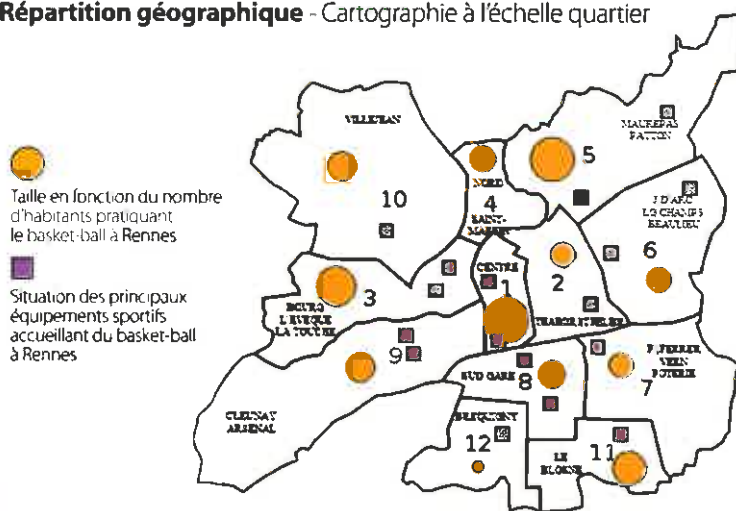


#### ► LE BASKET À RENNES, UN SPORT DE PROXIMITÉ PRÉSENT DANS TOUS LES QUARTIERS.

**1<sup>er</sup> élément** : les adhérents des clubs rennais ont une proportion locale très forte. Sur la population observée, 81% des basketteurs sont rennais contre 68% sur l'ensemble de la population observée toutes disciplines confondues.

**2<sup>ème</sup> élément** : tous les quartiers sont concernés par l'activité basket (équipements et habitants) y compris les quartiers périphériques. Le quartier de Bréquigny semble toute fois en léger retrait.

#### Répartition géographique - Cartographie à l'échelle quartier





## ► « Coeur et activité sportive »

### LES 10 RÈGLES D'OR !

« Absolument, pas n'importe comment »

Recommandations édictées par le Club des Cardiologues du Sport

Suite à la soirée information – débat organisé par la commission Centre Médico-sportif le 9 février dernier, l'intervenante Corinne LEBRETON a insisté sur les 10 règles d'or à respecter lorsque que l'on pratique une activité sportive.



#### DEFIBRILLATEUR

Vous êtes une association, vous organisez une manifestation sportive et souhaitez disposer d'un défibrillateur. Contactez-nous !



- 1 Je signale à mon médecin toute douleur dans la poitrine ou essoufflement anormal survenant à l'effort \*
- 2 Je signale à mon médecin toute palpitation cardiaque survenant à l'effort ou juste après l'effort \*
- 3 Je signale à mon médecin tout malaise survenant à l'effort ou juste après l'effort \*
- 4 Je respecte toujours un échauffement et une récupération de 10 min lors de mes activités sportives
- 5 Je bois 3 à 4 gorgées d'eau toutes les 30 min d'exercice à l'entraînement comme en compétition
- 6 J'évite les activités intenses par des températures extérieures < - 5° ou > +30° et lors des pics de pollution
- 7 Je ne fume jamais 1 heure avant ni 2 heures après une pratique sportive
- 8 Je ne consomme jamais de substance dopante et j'évite l'automédication en général
- 9 Je ne fais pas de sport intense si j'ai de la fièvre, ni dans les 8 jours qui suivent un épisode grippal (fièvre + courbatures)
- 10 Je pratique un bilan médical avant de reprendre une activité sportive intense si j'ai plus de 35 ans pour les hommes et 45 ans pour les femmes

\* Quels que soient mon âge, mes niveaux d'entraînement et de performance, ou les résultats d'un précédent bilan cardiologique.



## ► Soirée Information Débat : « Sport et petite traumatologie »

La commission Centre Médico-Sportif de l'Office des Sports organise le **4 Mai prochain** une soirée sur le sport et la traumatologie  
Intervenante : **Mme JAN, médecin du sport**  
Info : Salle de Gazellec 74 Bd Voltaire à Rennes à 20h00  
Entrée libre et gratuite

## ► Commission mixte ville-office

En application du règlement intérieur de l'Office, une commission Ville-Office a été installée.  
Elle formalise des rencontres régulières entre la Collectivité locale et l'Office en dehors des contacts et échanges habituels qui tissent une relation harmonieuse entre les deux entités.  
La première commission mixte s'est déroulée le **6 avril**.

## ► Les assises du sport rennais

Les assises du sport auront lieu le **5 juin 2010** à l'INSA  
Elles seront le point de départ d'une réflexion sur les critères de subvention. Lieu de rencontre entre l'Office et les associations sportives et autres acteurs sportifs, c'est le Maire de Rennes Daniel DELAVEAU qui ouvrira ces premières assises du sport rennais.

## ► Prochaine assemblée générale de l'office

Elle aura lieu le **22 juin** à la Maison des associations

## ► Réduction d'impôt pour les bénévoles

Vous le savez, les bénévoles ont la possibilité de bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu pour les frais engagés dans leur cadre associatif.  
Pour cela le bénévole doit demander à l'association de signer un document stipulant qu'il renonce bien au remboursement des frais.

### MONTANTS :

Pour des dépenses supportées en 2009, déduite des impôts 2010, les tarifs sont :

VEHICULE	MONTANT AUTORISE PAR KM
Automobile	0.299 €
Vélocycle, scooter, moto	0.116 €

Instr. Du 15 janvier 2010, BOI 5 B-7-10

## à vos agendas

### ► TRIATHLON DE RENNES

18<sup>ème</sup> édition du 8 au 9 mai 2010 aux Etangs d'Apigné.

### ► LES MANIFS

**ENSABLÉES** au Stade Robert Launay (Gayeulles)

- Sandballez à Rennes : du 25 au 29 mai 2010 (CPB - 7ème édition)
- Volley Mater Beach de Rennes du 2 au 6 juin (CPB)
- Beach Rugby : du 7 au 12 juin (REC Rugby)
- Beach Basket Breizh : du 16 au 19 juin 2010 (CPB)

### ► RALLYE URBAIN

(6 JUIN) Organisé par Rennes Evasion Nature

### ► GALA DE PATINAGE ARTISTIQUE

au Blizz organisé par le Club des Sports de Glace (12 juin)

### ► LES 1<sup>ÈRE</sup> « FOULÉES VERTES DU BLOSNE »

(18 juin) organisées par le Comité de Quartier du Blosne (et ASPTT) enfants et adultes.

Pour toutes ces manifestations, plus de renseignements : [www.sports-rennes.com](http://www.sports-rennes.com) ou 02 23 20 42 90

Office des Sports - Stade Commandant Bougouin - 10, rue Alphonse Guérin - 35000 RENNES

T. : 02 23 20 42 90 - F. 02 23 20 42 91 - [secretariat@sports-rennes.com](mailto:secretariat@sports-rennes.com) - [www.sports-rennes.com](http://www.sports-rennes.com)

Heures d'ouverture du secrétariat : du lundi au vendredi de 9H à 12H30 et de 14H à 18H. Fermé le vendredi après-midi.

Directeur de la publication : Yvon LEZIART - Réalisation : Office des Sports - Comité de rédaction : Commission Communication  
Conception graphique : Arnaud Vallée - Impression : Groupe Renard - Tirage : 800 exemplaires